



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-138 INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2000-18 EN AJOUTANT LE SOUS-GROUPE « MULTIFAMILIAL » DANS LES ZONES M-3, M-5, M-7, RE-1, RE-2 ET RE-4

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée:

QUE le Conseil de la municipalité, suite à l'adoption par sa résolution numéro 2021-03-29 à sa séance extraordinaire du 15 mars 2021, du premier projet de règlement portant le numéro 2021-138 et visant la modification du règlement de zonage 2000-18, tiendra une consultation publique écrite en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du 2 octobre 2020;

QUE les avis écrits sur le projet de règlement peuvent être envoyés par courriel à stic@hsfqc.ca, ou par la poste au 66, chemin Auckland, Saint-Isidore-de-Clifton, Qc, J0B 2X0;

QUE les questions sur le règlement numéro 2021-138 peuvent être adressées aux mêmes adresses ou par téléphone au 819-658-3637;

QUE la date limite de réception des avis écrits est le quinzième jour qui suit celui de la publication de cet avis;

QUE l'objet du premier projet de règlement 2021-138 est de modifier le règlement de zonage 2000-18 afin:

- D'ajouter le sous-groupe « Multifamilial » dans les zones M-3, M-5, M-7, RE-1, RE-2 et RE-4.

L'illustration des zones peut être consultée sur le site internet de la municipalité au www.st-isidore-clifton.qc.ca et au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9h et 11h30 et 12h30 et 16h;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité au www.st-isidore-clifton.qc.ca et au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9h et 11h30 et 12h30 et 16h;

DONNÉ À SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON, CE 16 MARS 2021


Hélène Dumais, directrice générale adjointe